

**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 AVRIL 2018**

FR/LN/MH n° 2018/23

Objet de la délibération :

REVISION DES AUTORISATIONS  
 DE PROGRAMME ET DES CREDITS  
 DE PAIEMENT  
 EXERCICE 2018

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : **29**

Présents : 21

Pouvoirs: 00

Votants : 21

Date de la convocation :  
 10/04/2018

L'an deux mille dix-huit, le 16 AVRIL à 20h30, les membres du conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Étaient présents :

**Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :**

RAMOND Françoise, DAVID Guy, BONVIN Béatrice, BELHOMME François, BOMMER Danièle, MATHIAU Jacques, QUAGLIARELLA Lydie, MARCHAND Jean-Paul, GAUTIER Martine, JOSEPH Jean, BASSEZ Rosane, BEULE Simone, GUITARD Régine, POISSONNIER Philippe, CHERGUI Cendrine, DUCOUTUMANY Franck, STECK Robert, ROYNEL Eric, BROUSSEAU Claudine, BREVIER Chantal, LARCHER Annick.

**Absent Excusé :**

BLANCHARD Flavien.

**Absents :**

CASANOVA Paulette, PHILIPPE Didier, BEAUFORT Arnaud.

Secrétaire de séance : L. QUAGLIARELLA

**Le Conseil municipal,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L2311-3 et R2311-9  
 VU la Délibération n°2017/03 du 13/11/2017, portant révision des crédits de paiements de l'exercice 2017,  
 CONSIDERANT la nécessité de réajuster les montants des crédits de paiements en fonction de l'avancée des opérations d'investissement identifiés par des autorisations de programmes,

Sur l'exposé présenté par Madame BOMMER, Adjointe aux finances et après en avoir délibéré, à la majorité de ses membres présents ou représentés,

VOTANTS :	POUR :	ABSTENTION(S) :	CONTRE :
		1 – R. STECK	

**DECIDE** de modifier les crédits de paiements afférents pour l'exercice 2018 de la façon suivante :

OBJET Montants en €	AP initiale	AP Révisée s/2018	CP antérieurs utilisés	Reste à financer	CP 2018 Crédits ouverts au BP 2018	Reste à financer Ex.2019 et suivants
VOIRIE 1) Accès voirie résidence seniors	1 600 000	-500 000,00	1 014 611,49	85 388,51	85 388,51	0,00
EDUCATION JEUNESSE 2) Ecole maternelle Louis Drouet	3 100 000	160 000,00	2 990 072,03	269 927,97	269 927,97	0,00
CULTURE 3) Médiathèque	2 700 000		974 952,44	1 725 047,56	1 000 000,00	725 047,56

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20180416-D2018\_04\_23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2018  
 Publication : 18/04/2018

Pour l'"autorité Compétente"  
 par délégation

Fait et délibéré à Epernon, le 16 avril 2018  
 Le Maire,

Françoise RAMOND


